

Questionnaire de santé

Nom: _____ né(e) le: _____

Prénom: _____ Taille (Cm): _____ Poids (Kg): _____

Adresse: _____ Médecin traitant: _____

_____ Comment avez-vous connu ?

Téléphone: _____ Internet Dépliant Médecin traitant

Courriel: _____ Recommandé par (Nom): _____

Tête, cou, membres supérieurs

Douleurs au cou, tensions musculaires - neck pain, stiffness

Douleur d'épaule, calcification ou tendinopathie - shoulder pain

Maux de têtes, migraines - headaches, migraine

Douleur, engourdissements aux bras/mains/doigts - tingeling-numbness in arms/hands/fingers

Grincements des dents, mâchoire qui craque - teeth grinding, jaw noise

Dorsales et abdomen

Douleurs dorsales, entre les omoplates - pain in thoracic spine, between the shoulder blades

Douleurs sur la cage thoracique, le sternum, côtes - chest or rib pain

Troubles respiratoires, asthme - breathing difficulties, asthma

Troubles digestifs, brûlures d'estomac - digestives problems, heartburn

Lombaires, bassin et membres inférieurs

Douleurs lombaires - pain in lumbar spine

Troubles descendants dans la fesse/cuisse/jambes - descending troubles in buttock/thigh/leg

Douleurs locale de hanche, genou ou pied- local pain in the hip- knee- or ankle joint

Stress/ Psyche

Stress dans la vie privée, au travail - nervousness

Dépression - depression,

Anxiété, Crise d'angoisse - fear, panic

Généralités

Accident Vasculaire Cérébral - stroke-apoplectic

Athérosclérose, artère bouchée - atherosclerosis, clogged artery

Troubles de coagulation, traitement anticoagulant - congulation disorders, anticongulation medication

Fumez-vous? Prenez-vous des drogues? - Do you smoke? Do you take drugs?

Avez-vous des maladies en cours de traitement? - Do you have diseases in process?

Lesquelles? - which? : (ex: cholestérol, hypertension artérielle, ostéoporose, cancer, cardiaque, etc.)

Avez-vous déjà eu des accidents, blessures graves? - Have you had any accidents, injuries ?

Lesquels, quand? - which, when? :

Avez-vous eu des opérations chirurgicales? - Have you had surgery?

Lesquelles, quand? - which, when? :

Autres

non oui

Avez-vous déjà consulté un chiropracteur ? - Have you been to a chiropracteur before?

Avez-vous déjà eu des manipulations vertébrales ? - Did you ever have any spinal adjustments?

Avez-vous d'autres informations à partager? - Do you have others informations to share?

Lesquels? - which? :

En signant, je confirme avoir donné toutes les informations qu'il me sont connues à ce jour par ce questionnaire en vue de suivre des soins chiropratiques.

lieu/date

Signature du représentant légal

Informations éclairées

Veuillez lire la fiche d'information qui vous a été remise intitulée :« Mon Chiropracteur m'informe...» établie par l'Association Française de Chiropraxie (AFC) en mars 2021.

Si j'ai besoin d'un complément d'information concernant les soins proposés, les alternatives thérapeutiques et le rapport bénéfices/risques spécifiques à ma condition, je pose mes questions directement au chiropracteur avant de signer le consentement ci-dessous.

En signant je confirme avoir reçu et lu la fiche d'information intitulée « Mon Chiropracteur m'informe...» (AFC, mars 2021), expliquant le déroulement d'une séance de chiropraxie, les avantages et les risques du traitement proposé. Je sais que cette fiche d'information est aussi affichée en cabinet.

En signant je confirme que le chiropracteur m'a informé oralement de manière loyale, claire et appropriée de mon état de santé, des actes et traitements envisagés et des risques inhérents à ces différents actes avant le début du traitement avec une évaluation bénéfices/risques personnalisée.

En signant, je déclare avoir bénéficié d'un délai de réflexion suffisant, avoir pu poser toutes les questions nécessaires à une bonne compréhension et avoir reçu des réponses satisfaisantes.

La première visite chez le chiropracteur comprend un Bilan initial (à 35€) suivi souvent d'un traitement (à 45€). En signant, je déclare être maintenant informé(e) que le total de la prestation coûtera 80€ (sauf réduction sur les traitements, voire conditions sur l'affichage des tarifs).

En signant je consent de manière éclairée à recevoir les services de chiropraxie proposés.

lieu/date

Signature du représentant légal



MON CHIROPRACTEUR M'INFORME

VOUS CONSULTEZ UN CHIROPRACTEUR,
NOUS VOUS INVITONS A PRENDRE CONNAISSANCE DE CE MESSAGE.

LA CHIROPRACTIE : THÉRAPIE MANUELLE DE RÉFÉRENCE

Reconnue en France par le ministère de la santé, et au niveau international par l'Organisation mondiale de la santé, la chiropraxie apporte une réponse naturelle à plusieurs millions d'individus qui présentent des troubles de l'appareil locomoteur (douleurs, perte de mobilité).

Thérapie manuelle de référence pour les soins du dos et des articulations, la chiropraxie a pour objet la détection, le traitement et la prévention des dysfonctionnements du squelette et de ses conséquences, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres.

La chiropraxie se fonde sur une conception globale du fonctionnement du corps humain et des relations existant entre la colonne vertébrale, le système nerveux et certains troubles de la santé (douleurs articulaires, dans un bras ou jambe, maux de têtes, certains problèmes viscéraux...).

LE CHIROPRACTEUR : UN PROFESSIONNEL FORMÉ ET RECONNU

La formation du chiropracteur compte parmi les plus exigeantes des formations dans le champ de la santé. La loi française impose environ 5000 heures de formation sur 5 années. Les futurs chiropracteurs suivent des stages en structure hospitalière (rhumatologie, neurologie, imagerie, chirurgie...). Une fois diplômés, les chiropracteurs s'enregistrent auprès de l'Agence régionale de santé.

LA CHIROPRACTIE : DES ACTES SÛRS ET EFFICACES

Le chiropracteur procède principalement à des ajustements chiropratiques. La manipulation est une manœuvre unique, brève et sèche exercée au niveau d'une articulation. Elle est dite « forcée » en ce qu'elle pousse l'articulation au-delà de son jeu habituel, tout en restant dans les limites anatomiques. Le chiropracteur est également susceptible **de procéder à des actes de mobilisation des articulations ou des tissus.** Ces dernières consistent en des mouvements répétés, progressifs et élastiques, sans impulsion, auxquels on peut associer diverses techniques manuelles de contractions, relâchement et étirement des muscles. Ces mouvements sont non forcés et peuvent être de forte amplitude. Le chiropracteur peut aussi utiliser des instruments afin de réaliser son traitement.

Le traitement chiropratique vise à soulager la douleur, à restaurer la mobilité mais également à redonner à votre organisme ses possibilités d'adaptation aux agressions de la vie quotidienne, par la stimulation de vos fonctions neuromusculosquelettiques. C'est la raison pour laquelle votre chiropracteur vous traite de façon globale, au-delà de la zone douloureuse. Pour exemple, si vous venez pour une entorse de cheville, ce dernier s'intéressera à vos genoux, vos hanches, votre bassin, mais également à vos vertèbres lombaires, dorsales et cervicales si nécessaire.

LA CHIROPRACTIE : UN RAPPORT BÉNÉFICE / RISQUE ÉVALUÉ POSITIVEMENT

La chiropraxie est internationalement reconnue pour la sécurité des soins prodigués par les chiropracteurs diplômés. Elle compte parmi les traitements non-invasifs les plus efficaces pour venir à bout des douleurs neuromusculosquelettiques.

Tout acte de soin présente cependant un risque que le professionnel est formé à évaluer afin d'en minimiser tant la gravité que la fréquence. La probabilité que se produise un événement indésirable fait partie des éléments que le chiropracteur prend en compte pour évaluer la pertinence d'un acte : il compare le risque au bénéfice attendu pour la santé du patient.

Le traitement par manipulation vertébrale ou articulaire peut entraîner des troubles bénins tels des douleurs générales ou locales pouvant durer de quelques heures à trois jours ; des courbatures, une gêne passagère au niveau de la zone traitée, une grande fatigue, ou encore des manifestations de type œdème, hématome ou ecchymose.

Une aggravation de la lésion avec douleurs difficile à supporter, une fracture de côte ou de vertèbre, une sciatique compliquée, voire une névralgie cervico-brachiale (avec ou sans atteinte d'un nerf) sont rapportés parmi les risques modérés.

Selon certaines publications médicales, des cas d'accidents vasculaires cérébraux pourraient être liés à une manipulation du rachis cervical. Selon d'autres publications, il n'y aurait pas de lien entre les deux. Ce risque serait exceptionnel, de l'ordre de 8 cas sur un million. Néanmoins, le lien de causalité n'a jamais été établi avec certitude par la littérature et il est probable que dans la majorité des cas rapportés, l'accident vasculaire cérébral ait été en cours de constitution avant la séance et à l'origine des symptômes qui vous amènent à consulter.

Pour cette raison, il est possible que votre chiropracteur vous oriente vers votre médecin traitant ou un radiologue pour que celui-ci vous prescrive et réalise un examen avant toute manipulation du rachis cervical.

Doivent également être signalés un risque de syndrome de la queue de cheval entraînant des troubles ou une paralysie des sphincters (très rare), voire une paralysie d'une jambe ou des deux ainsi qu'un risque de myélopathie par compression de la moelle épinière (excessivement rare).

Il convient, pour appréhender la justesse du recours à la chiropraxie, de l'envisager au regard de votre état de santé et des risques associés aux alternatives thérapeutiques (médication, chirurgie) existantes pour les mêmes pathologies. Votre chiropracteur est à votre écoute pour évaluer le rapport bénéfices/risques des traitements qui vous sont proposés.

Le chiropracteur ajustera sa prise en charge selon le motif de consultation et l'état connu du malade. Il est donc important de ne rien cacher de votre historique médical et de votre consommation médicamenteuse (contraception, anti-coagulants, chimiothérapie...). D'autres consommations doivent également lui être signalées (tabac, alcool, stupéfiants).

Votre chiropracteur est un professionnel de confiance. Ce dernier est soumis au secret médical. N'hésitez pas à lui poser vos questions, à lui manifester vos réserves et inquiétudes avant de vous engager dans le traitement chiropratique.

Après la séance, en cas de doute sur les effets post-traitements, vous êtes invité à contacter votre chiropracteur ou si celui-ci n'est pas disponible, votre médecin traitant ou les urgences via le 15 (voire les pompiers via le 18).